

SOMMAIRE

01 Périimètre et méthode

Pages 3 à 5

02 Panorama des 7 dispositifs étudiés

Pages 6 à 8

03 Analyse transversale

Pages 9 à 29

04 Synthèse et enjeux

Pages 30 à 33





1 Périmètre de la démarche et méthodologie déployée

Les objectifs et le périmètre de la démarche

- » A l'été 2023, la Fondation Abbé Pierre et l'association Quatorze ont engagé aux côtés de Pluricité une double démarche :
 - + D'accompagnement et d'outillage au suivi-évaluatif de la Stratégie de Résorption des Bidonvilles de Montpellier
 - + De capitalisation de 7 dispositifs existants sur le territoire (production de fiches dispositif et d'une analyse transversale)

- » Cette démarche de capitalisation analyse 7 dispositifs dans une **logique exploratoire**, afin de **recenser les effets leviers, bonnes pratiques, freins et axes d'amélioration** et nourrir ainsi, la stratégie locale de résorption des bidonvilles. Ainsi :
 - + 3 de ces dispositifs (Mas St Pierre, Boirargues et la Villa des Grèzes) relèvent de l'habitat intercalaire, expérimentation menée depuis 2 ans à Montpellier, devenue pérenne en janvier 2024.
 - + Le Village de la Rauze est un village de transition, mis en place pour résorber le bidonville de Celleneuve, plus grand bidonville de Montpellier.
 - + La Villa Georgette est un projet financé dans le cadre de l'AMI « Accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d'un lieu de vie innovant à dimension collective » lancé par la DIHAL.
 - + Le site Abbé de l'Épée est la refonte d'un CHU géré par la Croix Rouge.
 - + Le site des Appartements St Anne, seul dispositif déjà achevé lors du lancement de cette démarche de capitalisation, est un dispositif qui a permis entre autres de résorber un petit bidonville composé de 2 ménages.

La méthodologie déployée

- » Les 7 dispositifs faisant l'objet de cette capitalisation ont été **sélectionnés par la Fondation Abbé Pierre et Quatorze, avec le choix d'un échantillon représentatif de la diversité des situations** en termes de type d'habitat (intercalaire, modulaire,...), de profils de publics accueillis, de type d'orientation, de durée (dispositifs en cours ou clôturés, avec des périodes d'existences variables) et de ressources (financiers et humains) ;
- » La démarche de capitalisation a été conduite **entre octobre 2023 et février 2024** ; Ce document présente l'analyse transversale réalisée.
- » La capitalisation repose sur la conduite de **20 entretiens** et une analyse de la **documentation et des données** ressources, mise à disposition par les porteurs de projets.

	Dispositif	Structure	Personnes rencontrées
Associations	Villa Georgette	Gestare	Pierre Busine
	Village de transition de la Rauze	2 Choses Lune	Caroline Vignal
		COALLIA	Christophe CAVARD et Julien LEBEL
	Villa des Grèzes	AREA	Catherine Vassaux
		Avec Toits	Simon Bosio Pascale Faure
	Appartements St Anne	CIMADE	Marie Moretto et Justine Carbonneaux
		Avec Toits	Marc Ribourg Ginette Patrac
	Boirargues	Secours Catholique	Anne-Sophie Laurey Margot Idri-Cosnard
Médecin du Monde		Yann Le Boulaire	
Mas St Pierre	Luttopia	Gwendal Lasne	
Abbé de l'Epée	Croix-Rouge	Malik Berkani	
Institutions et collectivité	Transversal	Service cohésion sociale	Julien Tranier Lagarrigue et Karine Barbier
		Mission bidonville	Camille Brovedan Karine Barbier Julie Fourier Camille Brovedan Elsa Ronchi Julien Tranier Lagarrigue
	Ville		Nicolas Cadène Carole Davila Guillaume Klein
			Elsa Melon
	Etat		Stéphanie Chaouchi
	SIAO		



2 Panorama des 7 dispositifs étudiés

+ Typologie des 7 dispositifs étudiés

» Cohabitent 4 types de sites :

- + 3 sites intercalaires (Grèzes, Mas St Pierre, Boirargues),
- + 2 sites d'hébergement temporaire (Abbé de l'Epée, Appartements st Anne), dont un déjà fermé,
- + 1 village de transition (La Rauze),
- + 1 projet conventionné jusqu'à 2026 (Villa Georgette)

» Des sites en modulaires, mobilisant du bâti en dur voire du diffus

» Des petits (16 personnes) et des grands sites (165 personnes)

» Une diversité de publics et souvent une mixité : issus de la résorption de bidonville ou de squats, familles avec enfants, personnes isolées, avec longs parcours de rue...

» Des durées de vie de site allant de 8 mois à 2,5 ans, conditionnant l'accompagnement des ménages

Nom du site / dispositif	Type de bâti	Nb de personnes hébergées depuis l'ouverture	Profil des publics accueillis	Orientation	Type de dispositif	Période couverte	Association gestionnaire
Villa Georgette	Bâti en dur, diffus et modulaire	36 personnes	Grands marginaux	Commission spéciale SIAO	Autre	2,5 ans	Gestare
Village de transition de la Rauze	Modulaire	165 personnes	Ménages du bidonville de Celleneuve	Orientation ad hoc	Résorption bidonville	2 ans	COALLIA et 2 Choses Lune
Villa des Grèzes	Bâti en dur (intercalaire)	22 personnes	Ménages du bidonville « Skate Park de la Mosson »	Orientation ad hoc	Résorption bidonville	2 ans	AREA et Avec Toits
Appartements St Anne	Bâti en dur	17 personnes	Ménages du bidonville « Mas St Pierre »	Orientation ad hoc	Résorption bidonville	10 mois	La CIMADE et Avec Toits
Boirargues	Bâti en dur (intercalaire)	22 personnes	Ménages du squat « Court-Circuit »	Orientation ad hoc	Résorption squat	2,5 ans	Secours Catholique et Médecin du Monde
Mas St Pierre	Bâti en dur (intercalaire)	16 personnes	Familles Ukrainiennes et ménages orientés en direct ou par le SIAO	SIAO, orientation directe	Autre	2,5 ans	Luttopia
Abbé de l'Epée	Bâti en dur	29 personnes	Ménages initialement issus de bidonvilles	SIAO	Résorption bidonville	8 mois	La Croix-Rouge

+ Les chiffres clés des 7 dispositifs

- » **307 personnes** ont été hébergées depuis l'ouverture de ces 7 dispositifs
- » Une **disparité importante** dans les budgets de fonctionnement et d'investissement des dispositifs
- » Des dispositifs **intercalaires avec des ressources de fonctionnement (1500€/pers./an) bien en deçà de la moyenne des 7 dispositifs (8260€/pers./an)**

Nom du dispositif	Nombre de personnes hébergées depuis l'ouverture	Budget de fonctionnement	Budget d'investissement	€/personne/an	Financeurs (fonctionnement et investissement)	Nombre d'ETP (salariés et bénévoles)
Villa Georgette	36 personnes	153 642 €	319 882	19 782€ (pour 2023)	Etat (DIHAL)	6,62
Village de transition de la Rauze	165 personnes	3 000 000 €	750 000€	22 727€	Etat, Métropole	14
Villa des Grèzes	22 personnes	61 000€	95 000€	1 500€	Ville, FAP	3
Appartements St Anne	17 personnes	13 000€	5 000€	1 060 € (sur 10 mois)	Ville	4,5
Boirargues	22 personnes	33 000€	150 000€	1 500€	Vinci, SA3M, Ville	5,5
Mas St Pierre	16 personnes	25 000 €	40 000€	1 500€	Ville, FAP	2
Abbé de l'Epée	29 personnes	257 721 €	25 000€	9 749 €	Etat	2
Moyenne	43,5 personnes	511 480 € (82 909€ sans la Rauze)	197 840 €	8 260€		5,37



3

Analyse transversale



3

a) Partenariats et coopération

+ Partenariat et coordination autour des projets

Entre 2021 et 2023, une émergence de projets qui répond à une approche empirique

» Les 7 dispositifs présentent des **modalités de gouvernance différentes**. Il n'y a **pas de processus stabilisé**, mais **une construction de la gouvernance ad hoc** pour chaque projet.

» Les **acteurs institutionnels (Etat, Métropole, Ville)** ont été à l'origine de l'impulsion de certains de ces dispositifs, ou en sont des **contributeurs** (financeurs notamment). Là encore, les modalités de la participation des institutions se dessinent « au cas par cas ».

Nom du dispositif	Rôle de l'Etat	Rôle de la Métropole (ou SA3M)	Rôle de la Ville	Autres
Villa Georgette	Financier (DIHAL)	Financier	Propriétaire	FAP (financier)
Village de transition de la Rauze	Financier	Financier et propriétaire	Financier	Europe - FEDER (financement)
Villa des Grèzes	Financier (via le Plan Pauvreté)	Propriétaire	Financier	FAP (financier)
Appartements St Anne	Financier (via le Plan Pauvreté)	/	Financier	FAP (financier) Promoteur privé (propriétaire)
Boirargues	/	Propriétaire et financier	Financier	Vinci (financier)
Mas St Pierre	A participé à l'impulsion	Propriétaire	Financier	FAP (financier)
Abbé de l'Epée	Financier, propriétaire du bâti	/	/	/

+ Focus : partenariat et coordination autour des projets intercalaires portés par la Ville de Montpellier

Une mise à l'Agenda de l'intercalaire au sein de la Ville de Montpellier accompagnée d'enjeux dans la coopération inter services

» Vers la structuration de la coordination inter-services autour de l'intercalaire au sein de la Ville de Montpellier

- + L'émergence de sites intercalaires à partir de l'année 2021 sur le territoire de la ville de Montpellier, a invité à un important travail de coordination interne avec des contributions attendues par sept services de la Ville (pôle architecture et immobilier, services bâti, sécurité, espaces verts, ...).
- + Entre 2021 et mi-2023, malgré la désignation d'un poste dédié à l'intercalaire au sein du service cohésion sociale qui assure le pilotage de la stratégie intercalaire de la Ville sur le territoire montpelliérain, le **dialogue reste « éclaté » et insuffisamment coordonné entre les différents services internes, du fait de difficultés de mobilisation.**
- + Pour soutenir les coopérations interservices, **une instance de coordination s'installe à l'été 2023.** Cette dernière **vient faciliter le travail en commun et accompagner la transformation des pratiques de manière durable au sein des services, et les partenariats opérationnels entre intervenants associatifs et services de la Métropole se consolident.** Néanmoins, elle n'offre pas encore, toute la réactivité attendue face à des situations qui invitent à des interventions en urgence sur les sites (relatives à la maintenance notamment). En cause : des enjeux de financement, moyens humains et processus administratifs.

+ Focus : partenariat et coordination autour des projets intercalaires portés par la Ville de Montpellier

Une coordination de l'intercalaire ouverte sur le territoire impliquant aux côtés de la mission dédiée au sein de la Ville, la Métropole, les services de l'Etat et les associations

» Des coopérations déterminantes mais à enjeux entre la Ville, la Métropole et son aménageur (Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole -SA3M) ainsi qu'avec l'Etat local.

- + **La Métropole a pour rôle d'indiquer à la Ville les biens « intercalables » dont elle est propriétaire ou qui sont confiés à la SA3M.** Ce fléchage des sites nécessite en revanche une articulation interne entre les services de la Métropole et son aménageur, avec les enjeux de concurrence qui peuvent se poser pour le fléchage des sites (service économique, aménagement des ZAC, ...). De plus, le service d'urbanisme de la Métropole a un regard sur la concentration des publics et peut bloquer un projet intercalaire s'il s'inscrit en trop grande proximité d'un autre site d'accueil. Cette coordination interne nécessaire à l'intercalaire est nouvelle pour la Métropole et nécessite une montée en compétences sur le sujet pour ses agents.
- + **A l'échelle nationale, l'Etat est le chef d'orchestre d'une partie de l'outil intercalaire : il fixe le nombre de places agréées, conventionne avec les associations (art 29 de la Loi Elan), et pilote le SIAO intervenant sur l'orientation des publics et la gestion des sorties.** Ce pilotage se déploie à l'échelle départementale (Ddets), ce qui va constituer un enjeu pour la gestion des dispositifs de la Ville à l'échelle locale à partir de 2024 (nombres de places restreintes sur le département, orientation des ménages sur l'Hérault et pas seulement sur Montpellier, ...).
- + **Les associations, gestionnaires des sites et responsables de l'accompagnement global des ménages ont comme interlocuteur direct le service cohésion sociale de la Ville, qui endosse ainsi un rôle d'intermédiaire** entre les associations qui font remonter leurs besoins (en aménagement du site et maintenance ou concernant la sortie des personnes hébergées) et le propriétaire du site (service interne de la Ville si elle est propriétaire ou SA3M, selon les sites) ou la DDETS. Ce rôle d'intermédiaire joué par le service cohésion sociale est pivot pour garantir une réponse aux demandes urgentes remontées par les associations gestionnaires.

+ Partenariat et coordination autour des projets

Des modalités d'orientation variées impactant les opportunités de relogement à la sortie des sites

>> Une pluralité de modalités d'orientation coexistent à l'entrée des sites

- + **Des orientations « directes »** réalisées à l'issue d'un diagnostic social par les associations jusqu'ici impliquées dans l'accompagnement social dans le contexte de dispositifs de résorption de squats ou de bidonvilles. Cette modalité favorise l'adéquation entre les besoins des ménages et les opportunités offertes dans le cadre du dispositif vers lequel ils sont orientés.
- + **Un rôle d'orientation porté par le SIAO** pouvant aussi, à la marge, mobiliser une commission ad hoc (comme c'est le cas pour la Villa Georgette) permettant de cibler un public sur critères spécifiques.
- + A la marge, les orientations peuvent se faire par des acteurs tiers (action sociale de secteur) voire par le bouche-à-oreille avec la sollicitation « en direct » des ménages à l'entrée des sites (ex. Mas St Pierre).

>> Des modalités d'orientation ouvrant la voie à la coexistence de 2 régimes impactant la gestion des sorties

- + **Dans le cadre des orientations accompagnées par le SIAO et mobilisant les circuits « classiques », les situations sont prises en compte dans le suivi du SIAO** devant permettre une sortie facilitée dès que leur dossier leur permet. En outre, la mobilisation du SIAO et plus généralement des services de l'Etat (Ddets) dans le pilotage des projets doit permettre un suivi des situations et des sorties fluidifiées.
- + Pour leur part, les résidents de l'intercalaire restaient jusqu'à fin 2023 « invisibles » : puisqu'hébergés, ils ne pouvaient appeler le 115, mais puisque pas hébergés dans un établissement de droit commun, ils ne faisaient pas partie de la commission du SIAO pour accéder à un logement pérenne. **La situation évolue en 2024 sur les dispositifs gérés par la Ville, avec l'agrément d'Etat sur l'intercalaire, lequel devrait permettre de donner de la visibilité aux ménages hébergés en les faisant entrer dans le suivi du SIAO. En revanche, l'agrément d'Etat implique la mise en place de critères d'entrée restrictifs dans les dispositifs, excluants pour une partie du public hébergé aujourd'hui.**

>> Zoom sur la villa Georgette

La Villa Georgette présente une modalité d'orientation souple : dès qu'une place se libère, une réunion ad hoc du SIAO est convoquée, rassemblant les associations de terrain qui identifient une personne à la rue susceptible d'intégrer le dispositif. Une entrée immédiate dans le dispositif proposée aux personnes dès ce repérage, et une fois entré, la priorité est donnée à l'accompagnement à l'accès aux droits des personnes

+ Partenariat et coordination autour des projets

La co-construction des projets et la recherche de continuité: leviers d'une installation facilitée des projets

» La co-construction des dispositifs et la recherche d'une continuité dans l'accompagnement des ménages amont/ aval, apparaît comme un levier d'ancrage et de sécurisation des parcours des ménages.

- + Quand les projets sont construits de manière concertée entre les associations et les financeurs, on identifie **des conditions plus favorables à l'accompagnement des ménages.**
- + En outre, **le choix de confier l'accompagnement social aux acteurs assurant d'ores et déjà le suivi des ménages sur le site résorbé, permet de maintenir un lien de confiance** construit entre travailleur social et ménages, et de **favoriser un accompagnement sans rupture.**

» L'ouverture de certains sites, réalisée dans l'urgence, n'a pas toujours offert les conditions favorables à l'installation d'une dynamique partenariale autour de la gestion des sites.

- + Le cas du village de transition de la Rauze illustre cette situation. Impulsé par l'Etat et initié avec la désignation d'une association gestionnaire, l'installation du site n'a pas reposé sur la consultation des associations impliquées dans l'accompagnement des ménages sur le bidonville résorbé ; cette modalité d'installation du projet a généré des tensions qu'il a été difficile d'atténuer, quant à la mobilisation des acteurs dans la vie du site et l'accompagnement des ménages au long court. Le projet de Boirargues s'est lui aussi construit en un temps très court (quelques semaines), laissant peu de place à une co-construction sereine du projet.

» Zoom sur les appartements St Anne, la continuité dans l'accompagnement social

- + Ce **projet partenarial, reposant sur l'alliance entre plusieurs associations** (Association Quatorze, Avec Toits, La Cimade, MAJIE), **intervenant en complémentarité**, permet d'illustrer la bonne coordination des différents partenaires autour de la construction du projet.
- + La Cimade assurait le suivi des familles sur le bidonville avant leur orientation vers les appartements St Anne : cette continuité de l'accompagnement a permis 1/ la mise en confiance des ménages et 2/ la continuité du travail amorcé sur le bidonville.
- + La présence des bureaux d'Avec Toits, gestionnaire du site, dans l'immeuble même du dispositif d'hébergement, a été très facilitant pour la gestion quotidienne, la mise en confiance des ménages, et le repérage des besoins en matière d'accompagnement à la gestion du logement (gestion des chauffages, ...).



3

b) Ressources des sites

+ Aménagement des sites et maintenance

Des ressources hétérogènes n'offrant pas les mêmes opportunités d'aménagement et de réponse face aux enjeux de maintenance des sites

>> Des budgets hétérogènes pour l'aménagement des sites

- + Les budgets d'investissement dont ont bénéficié les sites varient fortement entre les 7 dispositifs étudiés (voir slide 8 – entre 5 000€ pour le site de l'Abbé de l'Épée et 150 000€ pour Boirargues). Couplé à l'état du bâti à l'ouverture des projets – lui aussi hétérogène, cela induit une hétérogénéité dans les conditions d'accueil et d'hébergement offertes sur les sites.

>> Des coûts importants de maintenance insuffisamment anticipés et qui pèsent sur les associations gestionnaires

- + Certains sites intercalaires mobilisant du bâti en dur mis à disposition par la Ville ou la SA3M (la Villa des Grèzes et le Mas St Pierre notamment) ont révélé **des besoins de maintenance non anticipés** (défaillance des systèmes d'évacuation, bâti dégradé, problématiques d'électricité et dégâts des eaux, ...). Ces enjeux, liés à la sélection d'un bâti parfois vétuste a pesé sur les associations gestionnaires parfois peu expérimentées sur ce registre. **L'enjeu est double, il porte à la fois sur le périmètre des missions des différentes parties sur la maintenance des sites et sur le dimensionnement des budgets dédiés.**

>> Un équilibre à garantir entre l'urgence des mises à l'abri et conditions minimales d'accueil

- + Même si l'accueil est temporaire, se pose la **question des conditions d'accueil des publics, au regard du nombre de places « dignes »**. Dans le cadre de certains projets, l'adéquation des solutions d'habitat proposées (en nombre, en termes de composition des ménages ...) représente un sujet mis en avant par les associations gestionnaires.

>> Zoom sur le cas particulier de Boirargues : le partenariat avec Vinci Immobilier

- + **Un aménagement mobilisant d'importants moyens en un temps réduit :**
 - Le site intercalaire de Boirargues se distingue des autres structures de cette étude, dans la mesure où le propriétaire du site squatté devant être résorbé a participé à l'aménagement du site intercalaire de Boirargues.
 - Vinci Immobilier a ainsi réalisé en moins d'un mois les travaux d'aménagement du site, à hauteur d'un investissement de 100.000€, (tandis que la SA3M propriétaire du site a apporté 50.000€).
 - Les moyens déployés ont permis un aménagement rapide et très qualitatif du site. En revanche, la rapidité d'exécution des travaux a imposé un rythme très raccourci pour les services de la Ville et les associations partenaires qui ont dû réaliser l'accompagnement social au déménagement, la gestion de certains conflits sur le site du squat et l'aménagement en mobilier du site très rapidement.
- + **Un partenariat ayant ouvert les portes à d'autres collaborations :**
 - Le co-financement de Vinci a aussi porté sur l'installation et la formation du collectif sur le site (à hauteur de 25. 000€, complétant les 55.000€ apportés par la Ville).
 - De plus, ce partenariat a pu être reconduit lors de l'ouverture d'un relai de solidarité alimentaire à côté du site intercalaire de Boirargues.

+ Ressources humaines

Des modèles variés et une place structurante des collectifs, bénévoles et tiers dans le fonctionnement des sites

>> Une hétérogénéité dans les ressources dédiées au fonctionnement

- + Les sept dispositifs étudiés traduisent une diversité de situations concernant les ressources mobilisées dans la gestion des sites et l'accompagnement des publics (*Sur le Site Abbé de l'Épée, 1 TS pour 3 ménages*)

>> Une place importante des collectifs d'habitants et bénévoles dans l'animation de la vie des sites et l'accompagnement des ménages

- + Une implication importante des collectifs d'habitants et des bénévoles, déterminant du fonctionnement et du périmètre de l'accompagnement proposé sur les sites. Une **ressource à la fois précieuse et fragile, qui pose la question de la pérennité du modèle** (fatigue militante, turn over...)

>> Une place de tiers affirmée dans un accompagnement ouvert sur les ressources du territoire

- + **Dans les liens entre les équipes des sites et les services du territoire d'implantation**, avec un aller-vers renforcé et des permanences hors les murs pour les services sociaux sur certains sites qui représentent des ressources supplémentaires non quantifiées.

>> Zoom sur Boirargues et la mission d'aller-vers des travailleurs sociaux du CCAS

- + En juin 2022, après 6 mois d'intervention sur site, la mission d'aller-vers portée par les travailleurs sociaux du CCAS, initiée par le diagnostic social engagé sur le site du squat, s'est arrêtée, au profit d'une gestion relayée vers le droit commun. Ce retrait a posé des difficultés dans la continuité des accompagnements, et dans la responsabilité de la coordination de l'accompagnement global rebasculé sur les deux associations gestionnaires sans que cela n'ait fait l'objet d'un consensus lors de la construction du projet.



3

c) Participation des résidents

+ Participation des publics

Des sites représentant l'opportunité de renouveler l'approche

>> Une recherche de participation active des personnes hébergées dans la vie de certains sites

- + Certains sites ont saisi l'opportunité d'installer une **instance de participation pour les résidents** (conseil de résidents par ex.) **avec une double vocation de gestion des sujets du quotidien de la vie des sites** (par exemple, l'organisation de la gestion des services - buanderies, cuisine, entretien) **et de dialogue** permettant aux résidents de construire un cadre de vie adapté à leurs besoins (règles de vie...) et d'évoquer les sujets de tensions de la vie en collectif (nuisances sonores, conflits, ...).
- + Ces cadres permettent aux équipes d'être à l'écoute des attentes et d'adapter, tant que faire se peut, les modalités d'accompagnement. La participation des personnes contribue pleinement au renforcement de leur pouvoir d'agir, et continue néanmoins de constituer un enjeu, pour dépasser une logique d'information et de consultation, et aboutir à une réelle co-construction des dynamiques de vie des sites.
- + A noter **des difficultés rencontrées pour garantir la mobilisation au fil de l'eau** dans ces instances, au point de devoir pour certains y mettre un terme (ex. Boirargues).

>> Une dynamique de participation qui trouve dans certains sites, sa genèse dès la construction du projet de site

- + Sur le site de Boirargues, la construction même du projet de site a associé les personnes jusqu'alors résidents dans le squat du court-circuit, constitués en collectif associatif pour coconstruire le projet. Une opportunité de susciter l'adhésion et de bâtir un projet en cohérence avec les attentes des futurs résidents.

>> Zoom sur La question de la participation des personnes concernées dans l'accompagnement individuel et la vie collective

- + La question de la participation des personnes en précarité au sein des structures d'hébergement comme au sein du territoire fait l'objet de nombreux travaux et débats¹, touchant à des enjeux à la fois démocratiques, de respect des personnes, d'éthique de l'intervention, d'efficacité de l'accompagnement. La participation peut en effet être abordée à la fois au sein même de l'accompagnement individuel (comment la personne est-elle actrice du parcours ? Quelles sont ses capacités de choix et de décision ? Quels sont les espaces d'expression de ces choix ?), mais également à une échelle plus collective dans la vie des structures, dans la gestion de lieux de vie collectifs, entre autres. L'une des questions sous-jacentes touche ici à la notion de pouvoir d'agir ou Empowerment², individuel ou collectif, favorisé ou non par les différents intervenants et interlocuteurs des personnes concernées.

1. Frédéric Ballière, « Retour sur les (més)usages de la participation dans le travail social », *Le sociographe* n° 66, n° 2 (2019): 67-74; Caroline Arnal et Florence Haegel, « Les freins à la participation des populations précaires. Comment une association façonne les identifications collectives », *Participations* N° 25, n° 3 (12 décembre 2019): 83-107; Guillaume Gourgues, « Participation : trajectoire d'une dépolitisation », *Revue Projet* N° 363, n° 2 (16 avril 2018): 21-28.

2. Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?*, Politique et sociétés (La Découverte, 2012); Marion Carrel et Suzanne Rosenberg, « L'empowerment et le travail social sont-ils compatibles en France ? », *Recherche sociale* N° 209, n° 1 (2014): 25-35.

>> Zoom sur Boirargues, un site expérimental, mobilisant une organisation associative des personnes hébergées :

- + 20 personnes de 4 nationalités différentes ont cohabité sur le site, organisées en collectif associatif. Ce modèle s'est révélé être « une vraie réussite » participant de l'autonomie des personnes et favorisant le vivre ensemble (gestion des tensions, organisation autour d'un projet d'aménagement commun, gestion des déchets, ...). En revanche, elle a demandé un travail important de construction du groupe, aujourd'hui fonctionnel mais il est difficile d'évaluer la répliquabilité du projet avec un autre groupe de résidents.



3

d) L'accompagnement et l'insertion sociale et professionnelle des ménages

+ Périmètre et modalités de l'accompagnement

Un accompagnement pluridisciplinaire et co-porté avec des tiers

>> Un accompagnement co-porté par plusieurs intervenants sur l'ensemble des sites

- + Sur l'ensemble des 7 sites, l'intervention au titre de l'accompagnement est plurielle. Elle s'appuie sur **des professionnels issus d'associations mandatées** pour intervenir sur l'accompagnement, mais aussi sur des tiers (bénévoles, acteurs de droit commun...) comme vu précédemment.
- + Les profils sont pluriels mais associent en particulier des travailleurs sociaux. On note une place renforcé du travail pair, expérimenté sur certains sites (en particulier sur le site de la Villa Georgette)
- + Les collaborations permettent **une complémentarité de compétences favorisant l'accompagnement pluridisciplinaire** des ménages sur les sites.

>> Ces partenariats permettent une fertilisation croisée des pratiques...

- + Sur certains sites, **ces coopérations renforcées ont permis de nourrir les pratiques et d'accompagner une montée en compétences des professionnels** intervenant sur des approches métiers. Le cas du site de Boirargues illustre cette situation.

>> ... mais peuvent aussi être source de tensions

- + L'intervention pluridisciplinaire et pluri-acteurs invite à 1/ **une répartition des tâches, responsabilités et champs d'intervention formalisée** au plus tôt dans l'installation du site et à 2/ **une coordination fluide entre les associations afin de garantir une cohérence des actions engagées auprès des ménages accompagnés**. Un temps d'interconnaissance des équipes amenées à intervenir conjointement sur les sites s'avère nécessaire au bon déroulement du travail coordonné par la suite, mais celui-ci n'est pourtant pas toujours permis (sites installés dans l'urgence). Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, l'accompagnement des ménages est rendu complexe et les ménages deviennent parfois un intermédiaire entre les associations gestionnaires.

>> Zoom sur le site de Boirargues et la formation à la gestion des conflits soutenue par un financement de la Ville de Montpellier

- + Le dispositif a été un outil de partage de pratiques et de montée en compétences des associations, en particulier sur la gestion des conflits. Les bénévoles du Secours Catholique ont partagé leurs méthodes avec ceux de Médecins du Monde et ont bénéficié de l'accompagnement des Orageuses (grâce à un financement de 15K€ de la Ville), association d'éducation populaire qui intervient sur les questions de postures à adopter dans la gestion de situations complexes, avec des apports en termes de prise de recul sur les pratiques, l'appropriation d'outils supports et renforcement du pouvoir d'agir des bénévoles

+ Périmètre et modalités de l'accompagnement social et éducatif

Une insertion socio-professionnelle incertaine, un travail social et éducatif contraint sur certaines dimensions

>> Une intervention en proximité qui soutient les parcours d'insertion...

- + La proximité couplée à la permanence de l'accompagnement (continuité), participe à soutenir l'insertion sociale des résidents des sites. Le contact direct et plus fréquent aux publics permet également aux travailleurs sociaux d'engager plus rapidement des démarches sociales, au bénéfice de l'insertion des personnes. Les travailleurs sociaux témoignent mieux connaître les publics hébergés, sur des sites où chacun est amené à rencontrer l'autre et se côtoyer, facilitant par là même la création d'un lien de confiance.

>> ... mais une insertion professionnelle contrainte par le statut des personnes et des représentations qui perdurent

- + Si des activités à visée d'insertion professionnelle sont proposées, elles sont limitées et restent tributaires de la **possibilité effective des personnes à y prétendre en termes de statuts et de droits.**
- + S'ajoute des **représentations et une stigmatisation de certains résidents en raison de leurs origines** induisant un enjeu fort du travail de partenariat avec les acteurs du champ de l'insertion et du monde économique, en termes de sensibilisation pour accompagner l'insertion de résidents communautaires et dont le statut permet l'accès à l'emploi.

>> La localisation des sites impacte les opportunités d'insertion sociale et professionnelle des ménages hébergés

- + L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle des ménages est fortement dépendante de la **localisation du site avec des enjeux identifiés quant à l'accessibilité des services publics**, des commerces de proximité, des écoles, et de la desserte du site en transports en commun. Pour les sites les moins bien desservis par l'offre de transport en commun de la Ville, l'impact est important.

+ Périmètre et modalités de l'accompagnement social et éducatif

Une scolarisation globalement favorisée pour les enfants des sites, quoique des enjeux persistent

» Une scolarisation des enfants accompagnée par les associations

- + Dans la majorité des situations, l'accès à l'école de secteur se fait de façon « fluide et rapide », excepté pour les situations particulières (enfants porteurs de handicap nécessitant un accompagnement spécifique). Un lien fort avec l'Education Nationale et les écoles où sont scolarisés les enfants permet de prévenir les situations de décrochage scolaire.
- + Néanmoins, certaines écoles (direction ou corps enseignant) sont parfois réticentes à accueillir un nombre important d'enfants issus de familles précaires (au regard de l'accompagnement spécifique qu'ils demandent, voire pour des raisons discriminantes).
- + Egalement, pour certains ménages, les représentations quant à la scolarisation des enfants sont à accompagner, et invite à un travail important des associations. En Roumanie l'obligation de scolarisation n'existe qu'à partir de 7 ans, ce qui implique souvent des difficultés à convaincre les familles de cette nationalité à scolariser les jeunes enfants. Un travail est à réaliser sur la question de la mendicité qui mobilise les enfants en instaurant un dialogue avec les familles sujettes à ces pratiques. Aussi, la durée de l'accompagnement peut représenter un frein pour pleinement investir le sujet.

» Un rôle moteur des associations et bénévoles sur l'accompagnement à la scolarité (aide aux devoirs) permettant une réduction de l'absentéisme

- + Des associations et bénévoles sont mobilisés sur les différents sites pour accompagner les enfants dans leur scolarité (aide aux devoirs, FLE, ...). Cet accompagnement, ainsi que l'accompagnement plus global réalisé auprès des familles, a permis des effets importants sur l'absentéisme des enfants à l'école, fortement réduit dans le cadre des différents dispositifs étudiés accueillant des familles avec enfants.

» Une scolarisation des enfants ayant un impact sur l'insertion sociale des parents et en particulier des mères

- + La scolarisation, au-delà des impacts sur le développement et l'insertion sociale des enfants, accompagne également un changement de posture chez les parents (participation aux événements scolaires, prise de position comme « parent d'élève », sollicitation directe des professeurs pour un rendez-vous concernant leur enfant... Autant d'initiatives qui favorisent l'insertion sociale des parents et leur mobilisation dans leur parcours).
- + Au-delà, la scolarisation est particulièrement importante pour les femmes (à l'image de la garde des enfants en bas âge) et représente un levier pour l'engagement dans les parcours d'insertion.

» Zoom sur le site Abbé de l'Epée, un curseur mis sur la scolarisation malgré une durée d'accompagnement limitée

Un important focus de l'accompagnement des familles porte sur la médiation scolaire et une alliance éducative soutenue a été mise en place pour favoriser la continuité éducative, avec notamment :

- Un lien avec les écoles où sont scolarisés les enfants afin de prévenir les situations de décrochage scolaire ;
- La mobilisation de bénévoles de la Croix Rouge pour l'aide au devoir ;
- Un travail réalisé sur la question de la mendicité qui mobilise les enfants en instaurant un dialogue avec les familles sujettes à ces pratiques.
- + Pour autant, la **durée d'hébergement courte** (8 mois) **borne la durée d'accompagnement**. En conséquence, les impacts restent limités en termes d'insertion sociale et professionnelle des publics, et en particulier, sur la question de la scolarisation des enfants.

+ Périimètre et modalités de l'accompagnement

L'habiter et la vie quotidienne

>> Des enjeux de l'accompagnement dans la vie quotidienne, spécifiques à certains publics accueillis

- + **Les dispositifs accueillant des publics en grande précarité avec des problématiques liées aux consommations** rencontrent une problématique spécifique : l'ouverture de droits après une longue période de non-recours permet un accès soudain à des ressources parfois importantes (plusieurs milliers d'euros), pouvant induire l'augmentation des consommations, la réduction d'une activité informelle qui favorisait pourtant l'insertion sociale des personnes, et mener à une aggravation de la situation de dépendance, de l'état de santé et du replis sur soi.
- + **Des enjeux liés à la place des femmes accueillies** et aux inégalités de genre dans la vie collective, notamment au regard de situations de violences conjugales, menant à l'exclusion des auteurs de faits.

>> Un enjeu à accompagner la question de « l'habiter » pour anticiper les sorties et le maintien dans le futur logement autonome

- + Dans le cadre de certains projets (Appartements Saint-Anne par ex) l'accompagnement porte aussi sur la gestion du budget, du logement, (...) afin d'accompagner les ménages et les préparer à leur sortie en logement autonome.
- + En revanche, pour l'hébergement intercalaire en particulier se pose l'enjeu de l'écart entre les modalités de l'intercalaire (avec une participation de 75€ max/mois) et le logement de droit commun (environ 300€ de loyer) : cela questionne sur la faisabilité d'un tel parcours sans accompagnement renforcé poursuivi après l'entrée dans le logement.

+ Périmètre et modalités de l'accompagnement

La temporalité, un questionnement partagé

» Un caractère temporaire des sites qui cadence les parcours, au risque de les brusquer

- + Les ménages ont pour certains, développé un attachement fort au site. Ce sentiment ancre les ménages dans des sites pourtant pensés comme temporaires.
- + Les perspectives de déménagement apparaissent ainsi déstabilisantes pour les résidents, anxieux de quitter un espace dans lequel ils se sentent bien et ont leurs repères.
- + Et la sortie est alors rendue plus difficile à travailler avec les ménages, qui conçoivent difficilement de laisser derrière eux un site qu'ils ont investi et considéré comme un « chez soi ».
- + Dans ces différentes situations, l'enjeu est de réduire au maximum les incertitudes pour permettre aux personnes comme aux intervenants d'agir dans un cadre commun, lisible et partagé.

» La question de la durée se pose, en particulier pour des sites sur lesquels l'occupation et/ ou la durée d'accompagnement est contenue.

» Zoom sur l'Abbé de l'Epée

- + Le cas de l'Abbé de l'Epée illustre cette situation. La durée d'hébergement « courte » (8 mois) impactant l'ancrage possible et sur le périmètre de l'accompagnement porté.

« Comme on est sur un temps très court d'accompagnement, les familles se projettent déjà sur un retour en bidonville à la fermeture du site, donc on ne se sent pas non plus légitime à imposer de l'accompagnement. La libre adhésion est très importante dans un parcours marqué de rupture de l'accompagnement. »



3

f) La gestion des sorties

+ Nature des sorties

» Sur les 307 personnes hébergées depuis l'ouverture des 7 dispositifs, **128 personnes sont sorties.**

- + 17 ménages ont accédé au logement pérenne
- + 4 ménages ont intégré un dispositif d'hébergement (CHRS)

» En cumulé, sur 5 des 7 dispositifs *pour lesquels les données sont disponibles*, on relève :

- + 18 sorties volontaires,
- + 10 exclusions
- + 2 décès
- + 4 retours en bidonville après une sortie en intercalaire / CHRS

Nom du dispositif	Nb de personnes hébergées depuis l'ouverture	Période couverte	Nombre de sorties	Sorties vis-à-vis du logement	Sorties vis-à-vis de l'emploi et de la formation	Autres sorties
Villa Georgette	36 personnes	2,5 ans	16	<ul style="list-style-type: none"> • 1 départ en bail d'abord IML, • 2 en établissement de soin, • 2 en pension de famille, • 1 en CHRS 	ND	<ul style="list-style-type: none"> • 8 départs volontaires • 2 décès
Village de transition de la Rauze	165 personnes	2 ans	85 personnes (31 ménages)	<ul style="list-style-type: none"> • 14 ménages en logement pérenne 	<ul style="list-style-type: none"> • 52 personnes en recherche d'emploi • 3 en contrat d'insertion 	<ul style="list-style-type: none"> • 9 ménages exclus • 9 ménages départs spontanés
Villa des Grèzes	22 personnes	2 ans	2	0	ND	<ul style="list-style-type: none"> • 1 expulsion • 1 sortie volontaire
Appartements St Anne	17 personnes	10 mois	17 personnes (9 ménages)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 ménage en CHRS • 4 en intercalaire : <ul style="list-style-type: none"> • 2 vers l'Abbé de l'Epée, via le 115 • 2 vers les Grèzes • 2 hébergements mixtes (solidaire, RESF et internat / hébergement solidaire le we) • 2 hébergés chez un tiers 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 en formation 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 ménages retournés en bidonville après leur orientation en hébergement : <ul style="list-style-type: none"> • 1 ménage orienté vers Abbé de l'Epée • 1 jeune adulte orienté en CHRS
Boirargues	22 personnes	2,5 ans	2	<ul style="list-style-type: none"> • 1 en logement pérenne 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 en formation 	0
Mas St Pierre	16 personnes	2,5 ans	6	<ul style="list-style-type: none"> • 1 ménage en logement pérenne, • 1 couple sorti en CHRS, aujourd'hui en logement social autonome • 1 sortie en CHRS 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 ménage en emploi 	0
Abbé de l'Epée	29 personnes	8 mois	0	/	/	/

+ La gestion des sorties

Un contexte du logement défavorable

» Comme à l'échelle nationale, un territoire fortement tendu en termes de logement

- + **Le parc de logements sociaux est particulièrement tendu sur le département de l'Hérault et sur la Ville de Montpellier**, avec une situation équivalente à celle de la Seine-Saint-Denis en termes de demandes/offres. Le manque de logements sociaux et les fortes restrictions de construction amènent à une saturation du parc et des situations de relogement bloquées.
- + **Cette saturation est d'autant plus forte pour les grands logements (T5)**, peu nombreux, ce qui rend très limitées les offres de relogement pour les ménages concernés
- + Sur le Village de la Rauze, la Commission Relogement Bidonvilles (CRB) portée par le SIAO qui se réunissait mensuellement tout au long du projet, a intensifié le rythme à une réunion tous les 15 jours pour favoriser la sortie des ménages dans les trois derniers mois d'ouverture du site. Sur le site de l'Abbé de l'Epée aussi la fermeture imminente du projet a intensifié la mobilisation autour des sorties des ménages.

» Concrètement, très peu de sortie vers le logement autonome et un risque accru d'accompagner des sorties sèches

- + **Au total, sur l'ensemble des sites, 18 ménages sont sortis sur un logement autonome**, 16 en CHRS, 1 départ en bail d'abord, 2 en établissement sanitaire 2 en pension de famille.
- + **Alors qu'elles représentaient une limite à ne pas franchir, l'ombre des sorties sèches est bien présente sur certains sites, faute d'options et dans le contexte évoqué ci-dessus.**

» Un contexte global qui inquiète

- + Au niveau national émerge le constat d'un contexte défavorable aux échelles locale, nationale et internationale pour accueillir et accompagner dignement les personnes les plus précaires, du fait de plusieurs facteurs :
 - o La saturation des dispositifs d'hébergement, la tension du marché et le manque de logements, qui poussent à la mise en œuvre de solutions « bricolées » et parfois dérogoires au droit commun.
 - o Les décisions et orientations nationales et européennes en matière de politique migratoire, concernant notamment la protection des mineurs non accompagnés, le durcissement des conditions de maintien sur le territoire ou de regroupement familial, les conditions de mise en œuvre des Obligations de Quitter le Territoire Français, les conditions d'accès à l'hébergement, entre autres.

» Au village de transition de la Rauze, les perspectives de sortie avant la fermeture du site fin avril 2024 :

A ce jour, 25 ménages sont en attente de sortie :

- + 7 ménages sont en attente de relogement déjà validé
- + 18 ménages sont en attente d'orientation :
 - o 8 vers SIAO Insertion (CHRS ou IML)
 - o 4 sur urgence
 - o 1 départ en Roumanie prévu
 - o 5 à clarifier ou stabiliser



4

+ En synthèse, ce que l'on retient



SYNTHÈSE



Les éléments clés à retenir



**UNE GRANDE
DIVERSITÉ DES
DISPOSITIFS**

DANS LES MODALITÉS, LES PUBLICS
ACCUEILLIS ET LES MOYENS DÉDIÉS

**MÉNAGES ONT
ACCEDÉ AU
LOGEMENT PÉRENNE** **17**

307

**PERSONNES HÉBERGÉES
ET ACCOMPAGNÉES**

SUR LES 7 DISPOSITIFS DEPUIS LEUR
OUVERTURE



**UN PARC DE LOGEMENTS SATURÉ,
BLOQUANT DES SORTIES DE
MÉNAGES HÉBERGÉS, ENGENDRANT
DES PARCOURS BLOQUÉS ET UNE
SATURATION DES DISPOSITIFS
D'HEBERGEMENT**

LES ENJEUX CLÉS A SAISIR



Comment sortir progressivement du dérogatoire et de l'urgence, encore très présents dans les dispositifs et projets observés, pour renforcer et structurer une stratégie de territoire ?

1

La construction concertée des dispositifs dès leur création avec les associations et les habitants représente un enjeu, afin de garantir la bonne appropriation du site et une coordination fluide des différents partenaires autour du projet.

2

Les enjeux liés à l'aménagement et à la maintenance du bâti à accompagner : les ressources dédiées ainsi que la répartition des rôles entre associations gestionnaires et collectivité doivent être questionnées.

3

Le choix du dérogatoire pour l'orientation de certains ménages (en particulier pour les dispositifs intercalaires) a pointé des enjeux quant aux sorties. La mobilisation du SIAO dès l'entrée dans l'optique de fluidifier les parcours et de favoriser les sorties est un enjeu, mais remet aussi en question la liberté des sites (public cible, modalités d'accueil, ...)

4

Sur la question de l'intercalaire, l'enjeu de trouver une charte unique avec des enjeux partagés malgré une importante diversité dans les dispositifs existants, leurs publics cible et modalités

5

Le partenariat et les coopérations tendent à s'institutionnaliser (au sein de la Ville, entre Ville et associations, entre Ville, Etat et Métropole) mais les marges de progression restent importantes.

pluricitē
GROUPE



LYON • PARIS • BORDEAUX